

Référence :
**A756**
Nom du produit :

**LINGETTES NETTOYANTES MULTI-USAGES IMPREGNEES  
D'UNE SOLUTION DESINFECTANTE POUR SURFACES  
Fraîcheur Citron**

Utilisations :

Lingettes Nettoyantes Désinfectantes Multi-usages pour surfaces - Fraîcheur citron.

Lingettes en non tissé imprégnées d'une solution nettoyante et désinfectante pour les surfaces, matériaux, équipement et mobilier non en contact avec les denrées alimentaires.

Assainie et élimine les impuretés grâce à sa formule désinfectante.

Type de préparation :

Produit biocide prêt à l'emploi.

TP2 : Produits pour désinfecter l'air, les surfaces, les matériaux, les équipements et le mobilier non en contact avec les denrées alimentaires.

Caractéristiques :

- Nombre de lingettes : 50 (+/-1)
- Aspect : Lingettes imprégnées d'une solution désinfectante
- Couleur : Blanc
- Odeur : Citron
- pH : 5 - 7

Composition de la solution désinfectante d'imprégnation :

- moins de 5 % : agents de surface cationiques ;
- désinfectants ;
- parfums.

Fiche ingrédients disponible sur demande.

Les agents de surface contenus dans la solution désinfectante d'imprégnation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) n°648/2004 modifié relatif aux détergents.

Substances actives du liquide désinfectant :

Alkyl (C12-16) dimethylbenzyl ammonium chloride	CAS 68424-85-1	0,3% (m/m)
Propan-2-ol	CAS 67-63-0	0,1% (m/m)
Ethanol	CAS 64-17-5	2,9% (m/m)

Propriétés microbiologiques de la solution d'imprégnation :

Conforme aux normes Européenne d'activité :

Propriété	Normes / conditions à 20°C	Souches	Temps d'action
<b>Bactéricide</b>	EN1276 conditions de saleté	<i>P. aeruginosa</i> ; <i>S. aureus</i> ; <i>E. hirae</i> ; <i>E. coli</i>	5 minutes
	EN13697 conditions de saleté		
	EN14561 conditions de saleté	<i>P. aeruginosa</i> ; <i>S. aureus</i> ; <i>E. hirae</i> ; SARM	5 minutes
<b>Lévuricide</b>	EN1650 conditions de saleté EN13697 conditions de saleté EN13624 conditions de propreté EN14562 conditions de propreté	<i>C. albicans</i>	5 minutes
<b>Fongicide</b>	EN14562 conditions de propreté	<i>A. fumigatus</i>	5 minutes

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	23/04/2015	Création	DCE	Responsable QHSE
3	16/09/2020	Mise à jour	DCE	Sisitina Conseils/Responsable QHSE

Propriété	Normes / conditions à 20°C	Souches	Temps d'action
<b>Tuberculocide</b>	EN14348 conditions de propreté EN14563 conditions de propreté	<i>M. terrae</i>	15 minutes
<b>Virucide</b>	EN14476 conditions de saleté	Adénovirus ; Norovirus ; Coronavirus ; HBV – HCV ; VRS ; H1N1 ; HSV1	1 minute
	EN14476 conditions de propreté	Polyomavirus	1 minute
		Rotavirus	15 minutes

**Instructions d'emploi :**

Lingettes prêtes à l'emploi à usage unique. Sortir une lingette du paquet. Refermer le paquet soigneusement afin d'éviter le dessèchement des lingettes. Passer la lingette sur la surface à désinfecter, préalablement nettoyée. Ne pas rincer. Laisser sécher. Laisser agir 1 à 15 minutes selon l'activité antimicrobienne recherchée. Renouveler l'opération chaque fois que nécessaire.

**Mesures de précautions :**

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Tenir hors de la portée des enfants. Produit d'usage externe. En cas de contact avec les yeux ou les muqueuses, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau potable. Eviter le contact avec une peau irritée ou abîmée. Stocker hors gel à des températures inférieures à 40°C. Ne pas exposer au soleil.

FDS disponible sur site [www.apei.asso.fr](http://www.apei.asso.fr).

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P501	Eliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

**Conservation :**

Durée d'utilisation conseillée après ouverture (dans des conditions normales de stockage) : 9 mois.

**Risques spécifiques pour l'environnement :**

Ne pas jeter le produit dans l'environnement, ni dans les toilettes.

**Elimination du produit et de son emballage :**

L'emballage et les lingettes doivent être éliminés en tant que déchet dangereux, sous l'entièvre responsabilité du détenteur de ce déchet.

UTILISATION EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNELLE.

CRAINT LE GEL.

**Conditionnement :**

**A 756 - Carton de 3 étuis de 50 lingettes**